

frances; mais pourquoi m'abandonner à moi-même lorsque je dois écrire à un poète que ses vers sont plats et prosaïques, à un romancier que son livre suinte l'ennui, à l'auteur d'une histoire de France que ses récits traînent partout ?

J'ai assez écrit de ces sortes de lettres pour être utile à ceux qui doivent passer par la même épreuve, en donnant ici une formule générale, susceptible, avec quelques modifications, de servir dans presque tous les cas.

Voici donc ma formule :

Monsieur (ou bien Madame, ou bien Mademoiselle),

Je vous demande pardon de répondre un peu tardivement à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire : mes occupations en sont cause. Pas plus tard qu'hier, j'ai achevé la lecture de votre manuscrit. J'y ai trouvé de bonnes et belles choses, auxquelles j'ai pris un véritable intérêt. Malheureusement les circonstances sont si peu favorables à la littérature, que je n'ose vous conseiller de publier votre ouvrage. Peut-être seriez-vous mieux d'attendre des temps moins tristes et moins troublés. C'est vous dire, Monsieur (Madame ou Mademoiselle), qu'il m'est tout à fait impossible de vous aider à trouver un éditeur. Merci de ce que vous voulez bien me dire de flatteur de mes petits écrits. Après le bonheur d'être utile aux ignorants, rien n'est doux comme la satisfaction de plaire aux esprits cultivés et aux gens de goût.

Veuillez agréer, Monsieur (Madame ou Mademoiselle), etc. Parfois ceux qui ont envoyé le manuscrit n'attendent pas votre réponse, ils viennent la chercher.

C'est un quart d'heure difficile à passer, pour moi du moins.

Il en coûte de dire à un homme :

Soyez plutôt maçon,

à une dame :

Laissez là la plume et tricotez des bas.

D'un autre côté, la conscience vous dit qu'il faut pourtant avertir ces pauvres gens.

Enfin ! on s'en tire comme on peut, au moyen d'un peu de franchise, de politesse et de charité chrétienne.

Je me crus dernièrement tombé dans un de ces guépiers. Un monsieur vint chez moi, ayant sous le bras un cahier qui avait tout l'air d'un manuscrit. Une circonstance me rassura un peu : le visiteur n'était pas embarrassé du tout ; de plus, il était parfaitement mis. Sauf le cahier, rien du personnage n'indiquait le pauvre diable ou le vaniteux en quête d'un éditeur.

Monsieur, me dit l'homme au cahier, je me nomme Victor Régnier, et je suis le filleul de feu M. Louis Godefroy, qui a longtemps habité votre ville et que vous avez connu.

— En effet, répondis-je ; M. Godefroy est donc mort ?

— Oui, Monsieur, mon pauvre parrain est mort récemment à Paris. J'ai ici une copie de son testament, et je vous demande la permission d'en lire le passage qui vous intéresse.

Un homme intrigué ce fut moi. J'avais causé quelquefois avec M. Louis Godefroy de l'*Ouvrier*, une feuille dans laquelle j'écris et qu'il aimait à lire et à propager ; mais de là à être dans le testament de cet honnête homme il y avait loin. Pourtant ces gens riches sont si bizarres ! Après tout,

M. Godefroy était bien libre de me faire un legs et moi libre de l'accepter.

Pendant que je faisais ces réflexions, l'héritier déroula son cahier et en retira une grande feuille sur laquelle je lus : Copie du testament de M. Louis Godefroy.

— Voici, dit l'héritier, et il lut :

« Je charge mon filleul, Victor Régnier, de prendre, dans le tiroir numéro 3 de mon secrétaire, un manuscrit roulé, couvert de papier bleu et attaché avec un ruban vert. Ce manuscrit devra être remis par mon filleul à M. Jean Grange, rédacteur de l'*Ouvrier*. Je prie M. Jean Grange de prendre connaissance de ces feuilles et d'en faire l'usage qu'il jugera à propos. »

La franchise m'oblige de dire que je fus médiocrement enchanté du testateur, du testament et de l'exécuteur testamentaire.

Je n'en fis pourtant rien paraître, et j'acceptai le manuscrit.

Ce n'était point un chef-d'œuvre. Néanmoins, je fus intéressé, et il me parut que les *Mémoires* de M. Louis Godefroy contenaient des choses utiles. Le lecteur en jugera s'il veut passer au chapitre second, qui est le premier dans le manuscrit de M. Louis Godefroy.

CHAPITRE II

UNE ARRIVÉE DE NUIT.

Il fallait qu'il possédât un oncle bien généreux celui qui a écrit qu'un oncle était un banquier donné par la nature.

Cette définition était loin de convenir à Pierre Mathieu, le frère de ma mère et mon tuteur. J'aurais apporté la peste que je n'aurais pas été plus mal accueilli dans sa maison lorsque j'y arrivai après un voyage de cent lieues, en diligence, et au cœur de l'hiver.

Quoique le maire de Châteaublanc eût écrit à M. Mathieu que son neveu lui arriverait le 5 janvier, à une heure du matin, je trouvais la porte de mon oncle fermée. Il était visible, à l'absence des lumières et à la tranquillité, que tout le monde devait être couché.

— C'est ici, dit le conducteur de la diligence, qui m'avait conduit lui-même au seuil de la maison.

Il déposa à terre un petit paquet contenant mes hardes, souleva le marteau de la porte et courut rejoindre ses chevaux, qu'il avait un moment abandonnés à leur propre sagesse.

Quoique je n'eusse pas douze ans, j'avais conscience de ma position, et ce fut le cœur bien ému que j'attendis qu'on vint m'ouvrir.

Personne ne bougea, bien que le conducteur eût frappé très-fort. Au bout de dix minutes, je crus qu'il n'y avait pas d'indiscrétion à soulever de nouveau le marteau de la porte. Hélas ! il était hors de la portée de ma main. J'eus beau me hausser sur la pointe des pieds, je ne pus atteindre le maillet.

Après une demi-heure, le froid me gagna complètement ; mes dents claquaient, je tremblais de tous mes membres. Je me mis à pleurer à chaudes larmes.

Oh ! pourquoi le bon Dieu ne m'avait-il pas laissé mourir de cette terrible maladie que ma mère avait prise en me